

77 logements aux "Franges des Merlattes"



Réactions sur le renouvellement urbain



30 logements à la place de l'ancien immeuble "P"



L'arrivée du chemin de fer



www.ville-bourges.fr

LES Nouvelles

de la *Chancellerie*

JUIN 2007



«C'est bon et mieux pour le quartier».

Karim AMALLOU



77 logements en construction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Renouvellement Urbain sur Bourges, la Ville de Bourges et l'OPAC "Bourges Habitat" ont entamé la construction de 77 nouveaux logements début 2007.





Vue 3 D du projet

77 logements sur les Franges des Merlattes

En lieu et place de l'immeuble "IM", deux immeubles à taille humaine sont construits perpendiculairement à la rue Louise Michel vers la plaine du Moulon.

Les maisons de ville vont quant à elles être implantées aux extrémités de ce secteur (côté collège Victor Hugo et côté hameau de la Fraternité).

Une grande diversité de logements

Le projet devrait permettre d'obtenir une grande diversité

en type de logements - du T2 au T6 - et en type de construction (maisons individuelles, maisons de ville, petits immeubles).

Le chantier est réalisé en trois tranches de travaux.

Une première tranche de 36 logements en cours de construction

Les travaux de la première tranche ont démarré en début d'année.

Ils comprennent deux immeubles de deux étages, comprenant 6 logements à chaque étage avec ascenseurs. Soit au total 36 logements de type

2 à type 4 : 15 logements de type 2 dont 8 réservés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, 15 logements de type 3, 6 logements de type 4. Ces logements seront livrés au cours du 1^{er} trimestre 2008.

Une deuxième tranche de 22 logements

Les travaux de la deuxième tranche vont démarrer au mois de septembre 2007.

Ils comprennent 24 logements collectifs répartis en 16 pavillons (12 pavillons T4 dont trois adaptés aux personnes à mobilité réduite, 3 pavillons T5 dont 1 adapté aux personnes

à mobilité réduite et 1 pavillon T6) ainsi qu'un bâtiment intermédiaire de 6 logements (2 T2, 2 T3 et 2 T4).

Ces logements seront livrés au cours du second semestre 2008.

Une troisième tranche de 19 logements

Les travaux de la troisième tranche vont démarrer au mois de septembre 2007.

Ils comprennent 19 logements collectifs répartis en 9 pavillons et 2 bâtiments intermédiaires de 5 logements chacun : 5 pavillons T4 dont 2 réservés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, 3 pavillons T5, 1 pavillon T6 ; 4 logements T2 dont 1 réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, 4 logements de type 3, 2 logement T4.

Les logements seront livrés également fin 2008. ■



Vue 3 D du projet

Renouvellement Urbain : les habitants témoignent !



MONIQUE TESSIAU

69 ans - retraitée

"C'est pas mal le PRU. C'est bien que ça se rénove car il y a eu du laisser-aller dans les rénovations antérieures."



KARIM AMALLOU

34 ans - sans profession

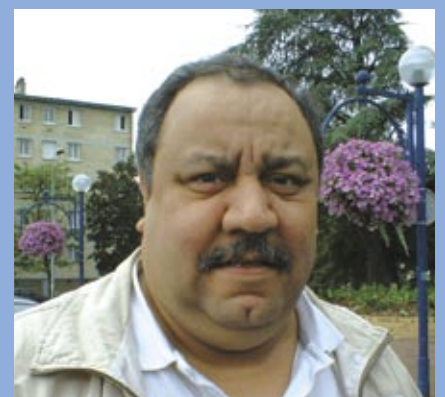
"C'est une bonne chose pour le quartier. Cela va faire de nouveaux appartements. C'est bon et mieux pour le quartier."



ELISABETH CHAPUT

51 ans - sans profession

"C'est bien pour le quartier. Il en avait bien besoin. Cela va beaucoup améliorer l'image du quartier."



OUASSINI KOUIDER

49 ans - formateur de vente

"Le renouvellement urbain, je ne peux en penser que du bien. Cela va redonner du dynamisme au quartier qui en a fort besoin. Il faut changer l'image qu'a ce quartier."

ZAC Centre Chancellerie

un réaménagement complet

Dans le cadre du programme de Renouvellement Urbain, un réaménagement complet du centre commercial de la Chancellerie est prévu. La ville de Bourges poursuit ses acquisitions en vue de créer un nouveau centre de quartier sur la Chancellerie.



Marché de la Chancellerie

Un nouveau centre de quartier

Il comprendra une supérette, des commerces (1 000 m²), des locaux tertiaires (1 500 m²), des espaces publics et 190 logements composés pour moitié de pavillons et intermédiaires et pour moitié de petits collectifs.

Des travaux d'aménagement en amont

En amont de ce projet, le réaménagement de l'avenue Gustave Eiffel doit démarrer



courant juillet pour les réseaux (eaux usées, eau potable, chauffage urbain), et, pour la voirie, à la rentrée de septembre.

Le marché de la Chancellerie demeure donc provisoirement avenue de la Libération et place Cothenet. ■

Rencontre

À votre rencontre, un "barnum" du GIP de Bourges sur le marché de la Chancellerie

Les élus de la Ville de Bourges, l'équipe du GIP de Bourges et de Bourges Habitat, assurent une permanence chaque mois sur le marché de la Chancellerie ou des Gibjoncs.

Ils sont à votre disposition et à votre écoute pour vous présenter le projet de "Renouvellement Urbain" de Bourges. ■

Le calendrier du 2nd semestre 2007 du barnum du GIP

Mercredi 11 juillet 2007 :
Marché de la Chancellerie

Vendredi 14 septembre 2007 :
Marché des Gibjoncs

Mercredi 10 octobre 2007 :
Marché de la Chancellerie

Vendredi 16 novembre :
Marché des Gibjoncs

Mercredi 12 décembre 2007 :
Marché de la Chancellerie

Travaux

30 logements en lieu et place de l'ancien immeuble "P"



Vue 3D du futur bâtiment

Trente logements collectifs répartis en un immeuble collectif de 12 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et trois intermédiaires de 6 logements chacun vont

être construits sur l'emprise de l'ancien bâtiment "P" - 4 à 20, rue Gustave Eiffel.

Les travaux démarreront au cours du second semestre 2007. ■

Typologie des logements sur l'emprise du bâtiment "P"

- 10 T2
- 18 T3
- 1 T4
- 1 T5

L'arrivée du chemin de fer à Bourges

L'arrivée du chemin de fer et l'ouverture de la gare en 1851 donnent le signal de l'urbanisation.

Les terrains situés au nord de la Gare sont rapidement investis par des entreprises : la fabrique d'essieux Labbé puis celle de Félix Chédin qui produisait des toiles cirées et employait 75 personnes en 1882.

Une passerelle indispensable

Dès l'arrivée d'Henri Mirpied à la mairie de Bourges (1892-1894), la construction d'une passerelle est envisagée.

Depuis 1853, la gare est construite côté sud et un accès vers le quartier du Moulon se révèle nécessaire pour les habitants et les ouvriers employés dans les usines situées au nord de la voie ferrée.



Bourges en 1886, plan Delafosse

Cinq mois de travaux

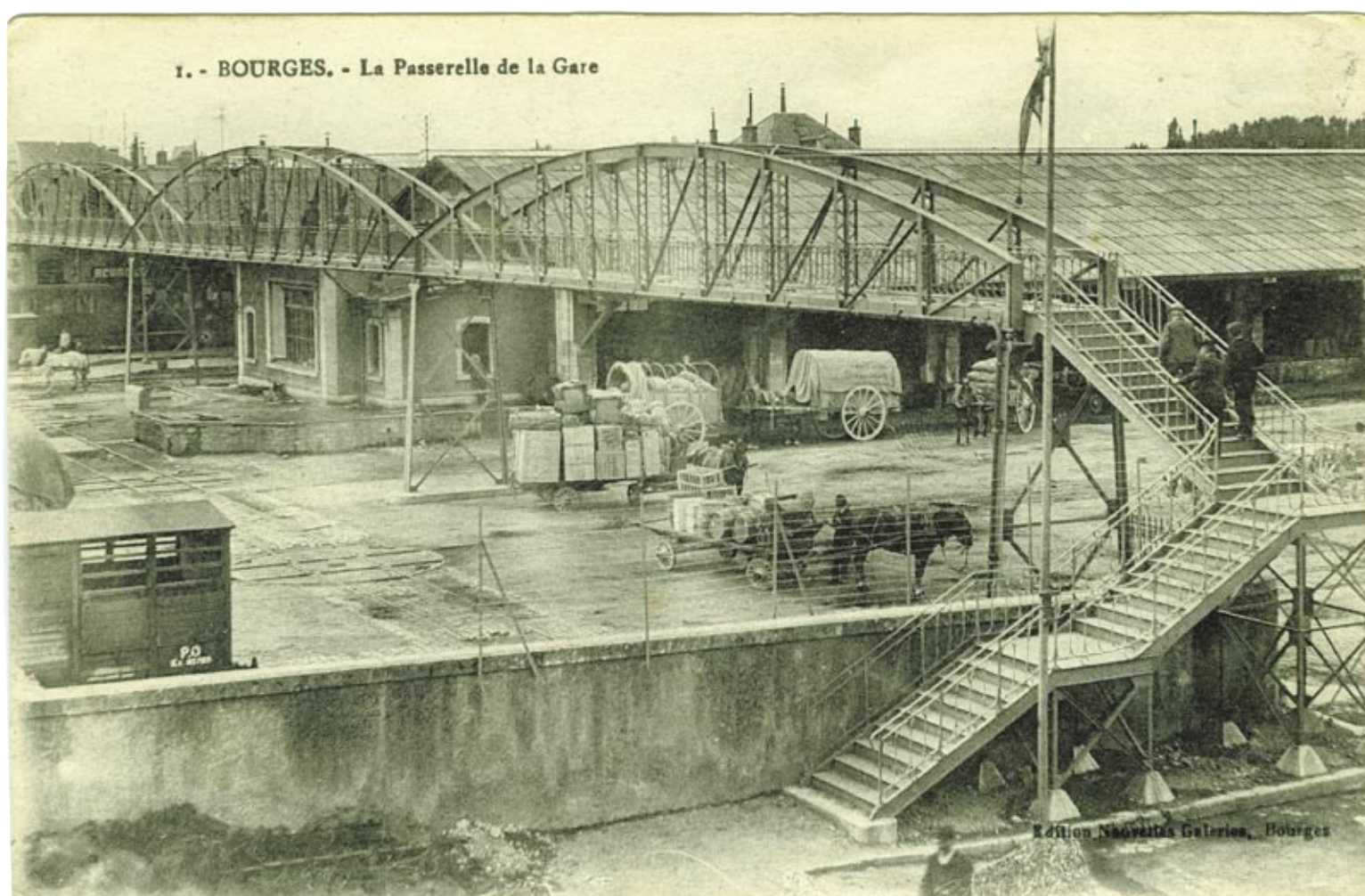
La passerelle est construite en cinq mois et sa charpente métallique est mise en place par des ouvriers riveurs de Nantes. La chambre de commerce finance l'ouvrage et

le remet officiellement à la ville le 20 août 1911. L'ossature d'origine forme un demi-cintre qui disparaît lors de la réfection effectuée en 1960 par l'entreprise Baudin de Châteauneuf-sur-Loire. ■

Pour en savoir plus

Vous pouvez vous procurer auprès du service du patrimoine de la Ville de Bourges le tome 2 de "La mémoire d'une ville" consacré au "Nord de Bourges".

Tél : 02 48 57 81 46



La passerelle de la gare, 1918

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
du
Cher



BOURGES
se renouvelle!